



Fédération Française
de Spéléologie



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

**En cas d'accident spéléo, téléphoner par ordre de priorité,
jusqu'à l'établissement d'un contact :**

A un responsable local du **SPELEO SECOURS FRANCAIS**

Adresses disponibles sur le site Web du Spéléo Secours Français :

<http://speleo-secours-francais.com/>

rubrique Présentation du SSF / Structure régionale et départementale /liste des conseillers techniques Départementaux

A la cellule opérationnelle nationale du Spéléo-Secours-Français

Téléphoner au numéro vert : **0800 121 123**

Au Centre de Traitement de l'Alerte (tél : 112) en précisant :

- Qu'il s'agit d'un "accident de spéléologie"
- Qu'il faut alerter le "Conseiller Technique" en spéléo-secours du département.

En cas d'accident corporel

Il est indispensable que l'alerte soit transmise par un témoin direct. Il pourra ainsi répondre aux questions qui lui seront posées relatives au lieu, à l'heure et aux circonstances de l'accident. Le message d'alerte devra également comporter un bilan de santé minimum de la victime (les six questions).

Il faut consacrer le temps nécessaire à la collecte et à la rédaction des renseignements qui constituent le message d'alerte.

A savoir :

**L'heure et les circonstances de l'accident
Le bilan de l'accidenté.**

(les six questions).

- 1. La victime répond-elle aux questions ?**
- 2. Peut-elle bouger tous ses membres ?**
- 3. Sa respiration est-elle normale ?**
- 4. A-t-elle un poul perceptible ?**
- 5. A-t-elle des blessures évidentes ?**
- 6. Est-elle en train de s'affaiblir ?**

Mise à jour le 29/09/2017 Réf. Imprimé : SSF-conduite_accident_fr_2018
Réf. SSF : SSF 026- Conduite en cas accident_fr- 2017-10-04

Spéléo Secours Français

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr

www.speleo-secours-francais.com

